



Lettre ouverte à la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé

Madame la Ministre,

Nous portons à votre connaissance une affaire lourde qui secoue fortement le CH Lavour et impacte gravement 30 agents de deux équipes différentes : Celle des urgences ainsi que celle du bloc opératoire/ambulatoire/consultations.

30 collègues ont signé deux lettres dont nous avons été destinataires comme d'autres interlocuteurs institutionnels. Ces collègues ont eu le courage de dire stop à des agissements insupportables. Ils mettent en cause le même médecin pour des faits lourds et répétés dans le temps.

Dans les deux cas ils énumèrent de nombreux dysfonctionnements graves constitués pour l'essentiel de propos dégradants, humiliants, dévalorisants, sexistes, de blagues salaces, de pressions, de vociférations, d'invectives, le tout dans un climat permanent de terreur et de tension extrême.

Les faits cités sont accablants.

Tout cela n'est pas sans effets sur les conditions de travail et sur la prise en charge des patients. Les répercussions sur le moral et l'équilibre des équipes concernées sont réelles et significatives.

Les conséquences sont énormes pour les personnes qui en sont victimes.

La première lettre date de mi-décembre, la deuxième de début mars.

Nous réclamons depuis des mois la mise en place d'une enquête administrative externe, validée et votée à l'occasion d'un CHSCT le 7 février 2017.

Nous demandons également une mesure conservatoire à destination du médecin concerné afin d'éviter que ce dernier, actuellement en arrêt maladie, ne croise les signataires des lettres le mettant en cause.

Nous avons, pour ces deux demandes, multiplié les démarches et sollicité tour à tour divers interlocuteurs, ARS81, ARS Occitanie, DGOS, CNG et IGAS pour demander aux uns et aux autres de diligenter cette enquête.

Nous vous informons que la Fédération CGT Santé a fait une déclaration liminaire au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière le 16 mars 2017 au sujet de notre affaire.

Aucune réponse de la représentante du Ministère...

Nous avons donc l'impression que c'est le vide autour de vous, le néant dans les services contactés.

En effet personne n'assume ses responsabilités. Tout le monde se renvoie la balle ou tape en touche selon l'expression consacrée. En clair rien, zéro.

Beaucoup de responsables dans ces services, certes, mais aucun à la hauteur, personne pour assumer les responsabilités qui relèvent de leur fonction.

Pendant ce temps les jours passent. Ils s'écoulent tranquillement pour certains nous venons de le voir, mais ce n'est pas le cas pour d'autres. Ceux qui ont subi s'inquiètent.

Les agents concernés sont au travail, en poste tous les jours malgré l'amertume, la colère, le sentiment d'abandon, l'exaspération, malgré la peur de croiser à nouveau le médecin anesthésiste qui les a malmené depuis trop longtemps.

Comment rester insensible à ce qu'ils éprouvent ?

Comment encaisser et interpréter la mollesse dans la gestion de cette triste affaire ?

Comment lire l'absence de décision ?

Comment supporter le silence et l'inaction de ceux qui ont des responsabilités mais ne les assument pas ?

Comment accepter que cette enquête administrative ne soit toujours pas diligentée ?

Comment imaginer un seul instant que les agents signataires travaillent demain avec ce médecin ?

Comment ne pas ressentir que la fonction de médecin donnerait droit à une forme d'impunité ?

Comment rester sans rien faire ?

Il est désormais urgent d'intervenir. On ne peut plus rester dans cette situation et ce flou, dans ce vide inquiétant et très préoccupant.

Il vous faut tout mettre en œuvre pour que cette enquête administrative intervienne dans les plus brefs délais.

Nous vous le demandons solennellement.

C'est une affaire de responsabilités assumées, de crédibilité, de sérieux, de compétence et surtout de respect pour les collègues victimes des agissements de ce médecin.

A ce jour c'est tout l'inverse que nous proposons vos services.

Ils se montrent plutôt et avec une certaine « aisance » : silencieux, embarrassés, désinvoltes, inefficaces, inopérants, incapables, bref vraiment pas à la hauteur des responsabilités qui leur sont dévolues.

Quelle démonstration caricaturale. C'est grave !

Nous pourrions, dans cette affaire, penser que des dispositions soient prises.

Nous pourrions imaginer que quelqu'un assure et assume.

Nous pourrions espérer qu'enfin l'enquête administrative démarre...même lentement

Nous pourrions croire que quelqu'un de sensé réalise l'ampleur de la situation et ordonne, en même temps que l'enquête, la mesure conservatoire. Deux décisions élémentaires et tellement attendues.

Non seulement aucune de ces mesures de bon sens ne sont prises, mais plus grave on ne nous dit rien, aucune information. Ce n'est que silence lourd. Comme un couvercle sur la marmite...

Ces observations nous conduisent à vous poser plusieurs questions :

- Trouvez-vous tout cela normal et acceptable ?
- Comprenez-vous la souffrance des équipes concernées ?
- Allez-vous intervenir ?
- Allez-vous diligenter une enquête de l'IGAS comme nous le réclamons depuis des mois ?
- Allez-vous prendre une mesure conservatoire à l'encontre du médecin concerné comme nous le demandons ?

Nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le parquet a décidé de l'ouverture d'une enquête préliminaire pour harcèlement.
- Le médecin mis en cause est actuellement en maladie.
- Il a par ailleurs exercé à plusieurs reprises des pressions sur les signataires et sous diverses formes avant son arrêt maladie mais aussi pendant cet arrêt maladie...

Les faits sont là. Ils doivent être pris en compte, c'est urgent. Nous ne pouvons plus rester désormais dans l'incertitude et la passivité de vos services.

Il n'y a aucune réponse administrative...

Nous sommes donc dans l'attente d'un règlement rapide et définitif de cette affaire.

Au regard de tous ces éléments, ne rien faire relève à ce jour de la non-assistance à équipe en souffrance.

Avec nos respectueux hommages, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre de la Santé, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Jacquie DURAND et Patrick ESTRADÉ
Secrétaires du syndicat CGT du CH Lavour